Détail de l'offre n°O03313117636

Imprimer Fermer PDF Visualiser

Intitulé du poste : Chef de régie

Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX (CUB)
Esplanade charles de gaulle
33077 Bordeaux cedex

Lieu de travail : Esplanade charles de gaulle
33077 Bordeaux cedex

Date de publication de l'offre : 04/11/2013

Poste à pourvoir le : 01/01/2014

Date limite candidature : 25/11/2013

Type de l'emploi : Emploi permanent

Nombre de postes : 1

Service : Direction territoriale Bordeaux - CGEP9

Détail de l'offre

Emploi fonctionnel : Non

Grade(s) recherché(s) : Technicien
Technicien principal de 2ème classe
Technicien principal de 1ère classe

Famille de métier : Autre

Métier(s) : Autre

Descriptif de l'emploi : La direction territoriale Bordeaux
recherche pour son CGEP9
Son chef de régie (h/f)

Le centre de gestion de l'espace public 9 a en gestion la totalité des voies de Bordeaux Sud et Bordeaux Rive Droite (230 km de voies, 1200 rues), exceptées les voies à grand trafic (quais et boulevards). Les équipes de régie assurent la maintenance de l'espace public en partenariat avec les agents de surveillance et interviennent sur de petites et moyennes opérations. Ville au réseau viaire dense, Bordeaux compte de nombreuses voies pavées pour lesquelles les équipes développent leur technicité en matière de maçonnerie et de pavage, mais aussi un réseau péri urbain sur lequel les équipes interviennent en produits noirs.
La régie du CGEP 9 compte 35 agents qui s'organisent, en dehors des astreintes, en équipe de 2 à 4 agents de 7h45 à 16h (6h30 à 14h en horaire d'été) répartis sur 3 secteurs, avec du matériel propre au CGEP, ou bien mutualisé avec les autres services. Le CGEP 9 compte également une forge, dont les compétences servent sur tous les CGEP de la CUB.

Missions : Sous l'autorité du chef de centre, vous dirigez la régie directe composée de 35 agents (6 agents de maîtrise et 29 agents techniques). De plus, vous êtes responsable du suivi, de l'entretien et du diagnostic des voies.

Vous êtes chargé :
- d'encadrer et d'animer l'équipe de la régie
- d'analyser et de planifier les interventions (répartition et composition des équipes selon les travaux à réaliser et par secteur)
-d'établir un bilan des activités des travaux réalisés et de contrôler l'ensemble des prestations effectuées par la régie
-de gérer les crédits affectés aux besoins de l'unité
-de superviser la gestion et l'organisation du magasin et du dépôt (renouvellement de matériel, ...)
-d'assurer le rôle de responsable de la viabilité hivernale, de planifier les astreintes et de mettre en oeuvre les procédures d'urgences en cas de phénomène exceptionnel
-d'élaborer un suivi de la formation continue des agents
-de participer au suivi et au contrôle des procédures mises en oeuvre dans le cadre du manuel d'assurance sécurité
-de collaborer avec les services de la Communauté urbaine de Bordeaux et des partenaires extérieurs (riverains, mairies...)

Profils demandés : Vos compétences en voirie, réseaux divers, topographies et signalisation, s'associent à une réelle sensibilité aux règles en matière d'hygiène et de sécurité. Par ailleurs, vous avez de réelles connaissances en comptabilité analytique, gestion d'un budget et des équipements. Vous avez développé vos aptitudes au management lors d'une première expérience réussie. Pragmatique, soucieux de faire respecter les consignes de sécurité collectives et individuelles, vous faites preuve de bonnes qualités organisationnelles et relationnelles.

Temps de travail : Complet

Contact

Infos complémentaires : Poste ouvert uniquement aux fonctionnaires ou lauréats de concours. Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation+CV)à l'attention de Monsieur le Président de la CUB -DRHDS - Centre recrutement et mobilité - Esplanade Charles de Gaulle - 33076 Bordeaux Cedex. Merci de rappeler également sur votre correspondance l'intitulé du poste ainsi que la référence 03313117636(FF).

Courriel :

Téléphone collectivité : 05 56 99 84 84

Géolocalisation du lieu du travail

Carte :

Information

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.